



MAIRIE DE PRESLES

DELIBERATION N°035-2026

SEANCE DU : 14 avril 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PRESLES

CONVOCATION

Date : 14/04/2026

Affichée le : 08/04/2026

L'an deux mil vingt-six, le quatorze avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Madame Céline CAUDRON, Maire de Presles.

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 25

Votants : 24

Pouvoirs : 1

Absents : 1

Etaient	Patrick RAOULT	Thomas PROUST	Fabien VOLLE	Thierry CHAUMERLIAC
présents :	Patricia GOASDOUE	Françoise GODENNE	Michel WATIER	Franck MARCHAL
	Catherine DEVILARD	Serge GHILLEBAERT	J.M. HENNEBERT	David GRANDINETTI
	Daïkha BRICOUT	Anne-Laure BONCORI	Anissa BENDHIAF	Edouard DEGREMONT
	Hervé SOUPRAYEN	Audrey SABOURIN	Ambre OLLIVIER	Aude MAZURELLE
	Martine TISSU	Monique ROBERT	Céline GALLAND	Eric DEVILARD
	Jean-Michel LECAILLE	Morgane RABISCHUNG		

Absents représentés : Monsieur Jean-Michel LECAILLE pouvoir à Madame Patricia GOASDOUE

Absents non représentés : Monsieur J.M. HENNEBERT

Secrétaire de séance : Madame Patricia GOASDOUE

Fiscalité locale, fixation du taux des taxes pour 2026

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 1639 A du code général des impôts,

Vu la loi 80-10 du 10 janvier 1980, portant sur l'aménagement de la fiscalité directe locale, et notamment ses articles 2 et 3 aménagés par les articles 17 et 18 de la loi n° 82-540 du 28 juin 1982,

Vu la loi n° 2025-1316 du 26 décembre 2025,

Vu la délibération n°001-2026 du 19 février 2026 portant sur le débat d'orientation budgétaire 2026 pour la ville,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **Confirme** la fixation du taux des taxes au titre de l'année 2026 comme suit,

TAXES	BASES imposition effectives 2025	TAUX de référence 2026	TAUX plafonds 2026	BASES d'imposition prévisionnelles 2026	Produits référence 2026	Taux votés 2026	Produits attendus 2026
Taxe foncière bâtie (TFB)	5 302 665,00	43,94%	100,18	5 365 000,00	2 357 381	43,94%	2 357 381
Taxe foncière non bâtie (TFNB)	55 853,00	75,53%	162,83	56 500,00	42 674	75,53%	42 674
Taxe d'habitation (TH)	396 576,00	29,87%	57,53	298 700,00	89 222	29,87%	89 222
					2 489 277		2 489 277

Extrait certifié conforme, le 15 avril 2026

Le Maire,

Céline CAUDRON



Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le



ID : 095-219505047-20260414-0352026-DE